

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées



BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

SOMMAIRE

ENJEUX DU CONTRAT PLAN ETAT-REGION :

- des choix dangereux
- emploi régional

NOS PROPOSITIONS POUR L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL :

- énergie
- textile
- papier
- aéronautique

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- enjeux des services publics
- transports
- besoins santé en M.P.

EDUCATION, FORMATION

QUI FINANCE CES CHOIX :

- fiscalité
- financements publics
- transferts

QUELLE DEMARCHE

RENDICATIVE

SUR LE TERRAIN

DE LA REGION ?

CONTRAT PLAN

ETAT REGION 1994 - 1999

QUELS ENJEUX

POUR

MIDI-PYRENEES ?

N° 89 SPECIAL

AVRIL 93

CONTRAT

ETAT-REGION:

DES CHOIX

DANGEREUX !

Nous abordons la phase concrète de l'élaboration du plan régional et du contrat de plan État-Région dans le cadre du XIème plan, qui doit fixer les grandes orientations politiques pour notre région pour la période 94-99.

Dans le cadre de cette contractualisation entre l'état et la région, un protocole d'orientations communes vient d'être élaboré entre les huit départements et le Conseil Régional fixant leur consensus sur les choix politiques pour la région.

De son côté, l'état a fait connaître la stratégie qu'il entend mettre en oeuvre en Midi-Pyrénées.

Ces choix politiques s'inscrivent dans le cadre du XIème Plan qui marque non seulement la poursuite et le renforcement des choix antérieurs, mais la volonté de franchir une étape décisive, nouvelle: celle de l'Union Européenne et la mise en oeuvre du Traité de Maastricht.

Dans un contexte marqué par:

- un approfondissement de la crise et la régression sociale dans tous les domaines,

- des modifications structurelles qui s'opèrent dans l'administration territoriale - loi Baylet - le remodelage du territoire et des services publics (PTT - EDF), la mise en place des districts, le regroupement des communes.

En fait, un nouvel état français se construit ! Le rôle de la région comme enjeu décisif de la construction européenne, s'affirme chaque jour d'avantage.

- enfin une situation politique bouleversée par la victoire des forces de droite aux élections législatives.

Pour notre région, trois priorités sont affichées par l'état comme par le conseil régional. Elles concernent l'aménagement du territoire, le développement de l'économie régionale, la cohésion sociale et culturelle.

° l'aménagement du territoire est conçu pour des grandes infrastructures routières - Lyon - Toulouse - Madrid par le massif central - des infrastructures ferroviaires à grande vitesse permettant de brancher notre région sur les grands flux européens.

Conçus dans ce seul objectif, ces choix tourment le dos à des besoins de communications régionales modernes pour la population de Midi-Pyrénées.

° le développement de l'économie régionale est envisagé autour d'une métropole, qu'on veut de dimension européenne, Toulouse!

Le contrat de plan aura pour objectif de lui permettre d'atteindre "le gabarit européen". Ainsi seront privilégiés les investissements permettant l'accès à un haut niveau de services et d'équipements collectifs.

C'est donc la poursuite de la mise en concurrence des villes entre elles, qui sacrifie le développement de nos atouts régionaux, aggrave le recul industriel et la dégradation de l'emploi.

° la cohésion sociale et culturelle affiche l'objectif de lutter contre l'exclusion sociale et les déséquilibres à l'intérieur de la région en accompagnant les conséquences des mutations économiques. On sait ce que cela signifie !

C'est donc à une nouvelle dégradation que le contrat plan va conduire pour les salariés, les populations de Midi-Pyrénées.

Il va accentuer les transferts sur les régions et une pression fiscale plus importante.

Il tourne le dos à une question fondamentale, celle de la satisfaction des besoins des populations de Midi-Pyrénées au coeur d'une nouvelle logique de croissance pour le progrès et la justice sociale.

Ce sont des choix inefficaces au plan économique et social, dangereux, il faut les combattre !

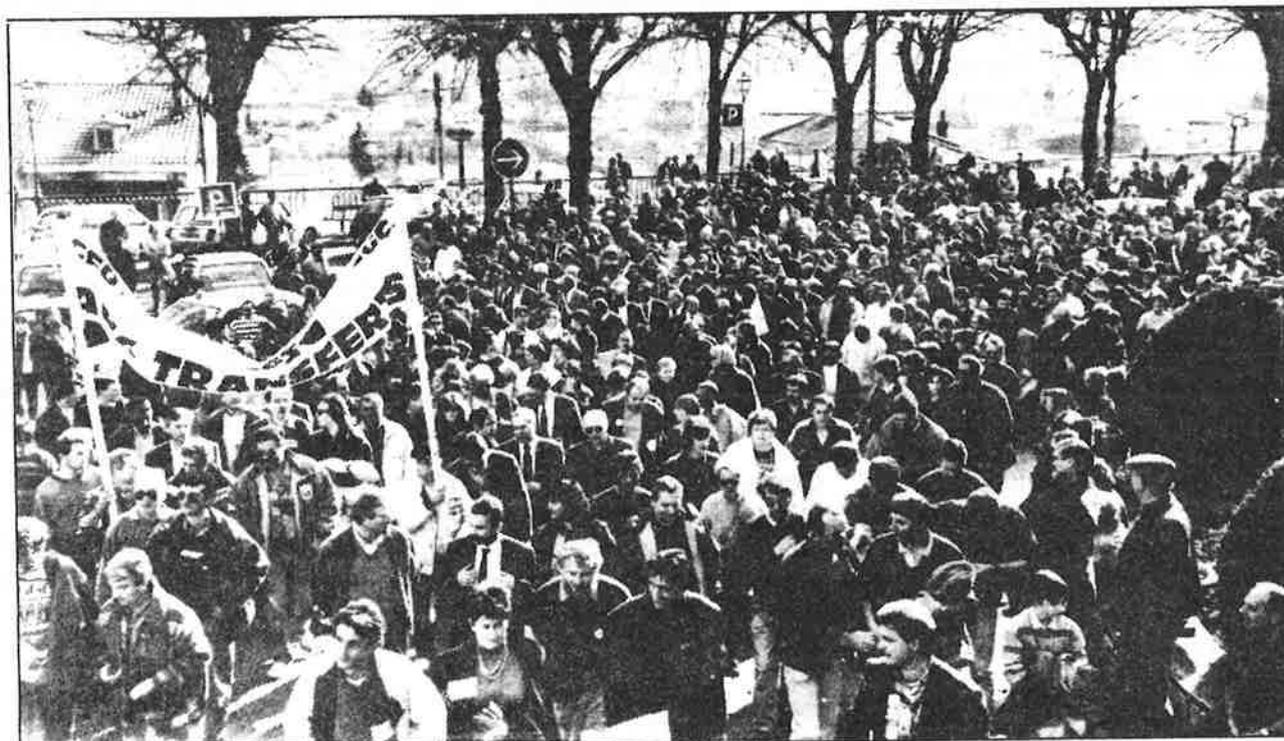
Dans la perspective de créer ce rapport de forces nécessaire pour imposer des choix conformes aux intérêts des populations, des salariés de Midi-Pyrénées, ce bulletin régional spécial, se veut un outil pour aider nos organisations à s'appropriier ces questions décisives, à les lier aux questions revendicatives dans le cadre d'une cohérence d'ensemble de notre démarche revendicative.

Il ne peut cerner tous les problèmes régionaux mais tenter de montrer ceux qui nous semble déterminants.

Il a besoin de s'enrichir de l'expérience et des propositions de chacune de nos organisations dans un échange fructueux pour tous.

Martine BERNARD

La mobilisation met en échec les plans d'Elf-Aquitaine



Hier à Saint-Gaudens, des milliers et une seule voix pour d'autres choix politiques, pour l'emploi, pour mieux vivre, pour l'avenir...

EMPLOI

REGIONAL:

UN ENJEU

DECISIF.

L'emploi, l'emploi régional est au coeur des choix politiques du contrat plan. L'état comme la région, parce qu'ils ne peuvent plus nier sa dégradation, affichent une volonté commune d'en faire la priorité du contrat plan.

Mais qu'en est-il exactement?

C'est au nom de la compétitivité et de la crise que patronat et gouvernements ont amené les travailleurs et le pays dans l'impasse:

- Casse des outils de production régionaux et exportation des capitaux à la recherche d'une main-d'oeuvre pieds et poings liés.

- Opérations de restructurations qui sont l'alibi pour de nouvelles suppressions d'emplois, des licenciements et la remise en cause de droits et acquis sociaux pour ceux qui sont "épargnés".

- Les fonds publics sont massivement utilisés et sans contrôle pour faciliter ces mauvais coups et tenter d'en masquer la portée par des plans "sociaux, de sauvetage ou de modernisation".

Ils sont abondamment gaspillés pour pallier le refus

d'investissement pendant que les profits alimentent la spéculation boursière.

Le chantage est permanent:

- ou acceptation de nouveaux sacrifices,
- ou chômage,

mais au bout du compte on a les deux.

Les exemples sont nombreux et ils affectent tous les secteurs de l'économie régionale.

TEXTILE- HABILLEMENT

Le groupe Chargeurs a liquidé la production et l'emploi en Pays d'Olmes.

AERONAUTIQUE- ESPACE:

Arrêt de productions, de programmes, transferts hors des frontières (Hermès, Airbus) et répercussions énormes sur toutes les entreprises de la sous-traitance.

FILIERE BOIS:

Exportation de la matière première (bois) et crise dans l'industrie papetière avec les incidences en amont et en aval (Cellulose du Rhône et d'Aquitaine à Saint-Gaudens, SEPSO, Léon MARTIN dans le Couserans, etc...)

CHARBON

Poursuite des plans de démantèlement des exploita-

tions minières de notre région mettant en péril l'avenir des bassins d'Albi - Carmaux - Decazeville.

INFORMATIQUE -

Industrie régionale performante dans ce domaine, est-elle aussi menacée par la politique des grands groupes Thomson, notamment.

D'autres entreprises comme Gigadisc sont en difficultés. Cependant l'argent public va être dilapidé pour l'implantation de l'Américain STORAGE TECH et la création de 400 hypothétiques emplois.

AGRICULTURE

Sacrifiée aux majors internationales des industries agro-alimentaires par PAC et GATT interposés. C'est d'une façon générale la question de la ruralité qui est posée, caractéristique dominante de Midi-Pyrénées, dont 40 % de la population vit en milieu rural.

Et pourtant les importations sont massives et malgré tout, les besoins à satisfaire sont immenses; partout où l'emploi a été préservé les conditions de travail sont dégradées.

On le voit les secteurs décisifs que sont l'industrie, l'agriculture dont les atouts régionaux sont nombreux, permettant la création de richesses importantes, sont directement menacés. C'est le fondement même de l'économie régionale qui est concerné !

Cette situation et ses

conséquences sont durement ressenties par les salariés et les populations et elles deviennent un large terrain de luttes et de rassemblement.

Elles posent sous un angle nouveau et plus vif la nécessité de l'unité des travailleurs. Ils la veulent, nous aussi, mais ne nous contentons pas d'en parler, **AGISSONS!!**

Agissons pour rassembler et lutter autour de l'emploi.

La période de l'élaboration du plan doit être mis à profit pour placer l'emploi régional, autour duquel de nouvelles exigences revendicatives sont à construire à l'entreprise, au coeur de notre démarche et de notre bataille pour le plein emploi en mettant en avant nos propositions pour :

- **La création d'emplois au coeur d'une nouvelle logique préservant et développant nos atouts régionaux,**

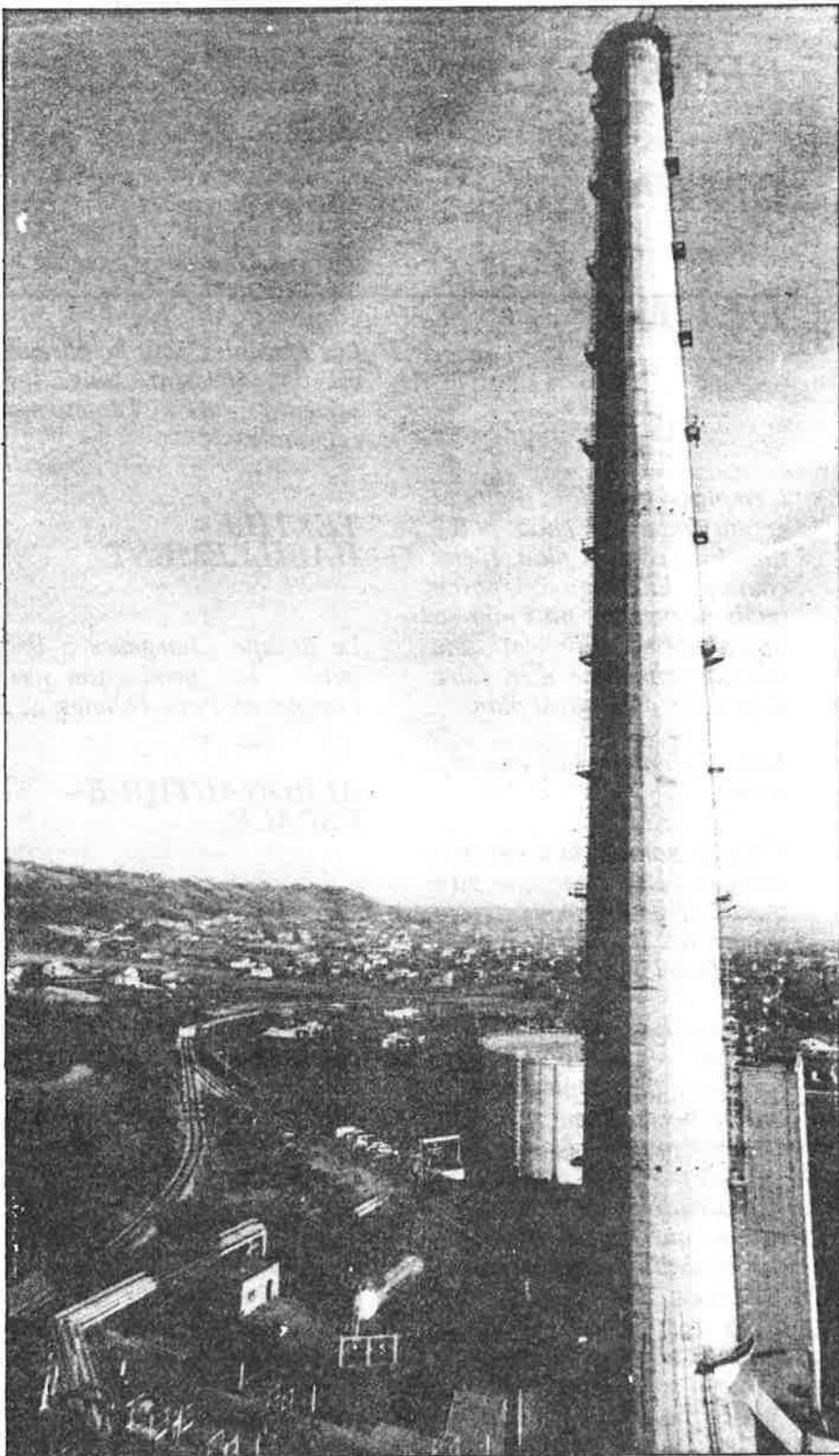
- **Le rapatriement des carnets de commandes, pour produire français à partir des besoins des gens,**

- **La réduction du temps de travail sans perte de salaire et l'amélioration des conditions,**

- **SMIC à 7 500 francs et la reconnaissance des qualifications,**

- **La protection sociale et la retraite.**

C'est en deux mots imposer la relance économique par la prise en compte des besoins sociaux et donc l'accès à plus de justice sociale.



La Centrale thermique EDF d'Albi : en construire une autre est nécessaire...

NOS

PROPOSITIONS

POUR

L'EMPLOI

ET LE

DEVELOPPEMENT

INDUSTRIEL

REGIONAL.

L'emploi reste aujourd'hui une question essentielle, déterminante pour l'avenir. Nécessité sociale mais aussi économique, l'emploi se situe au centre des moyens de nature à répondre aux besoins des hommes, tant sur le plan social qu'économique.

Tout nous amène à poser la question de l'emploi dans sa globalité avec la force et la détermination nécessaire dans la bataille revendicative, avec notamment les questions importantes qui, selon nous, doivent contribuer à son efficacité, à savoir:

- La réduction du temps de travail, sans perte de salaire,
- Les qualifications,

- La rémunération reconnaissant la qualification,
- L'utilité économique et sociale,
- Les conditions de travail et leur amélioration,
- La durée de la carrière professionnelle.

Tous ces éléments se conjuguent pour créer les véritables bases d'un développement économique et social de nature à répondre aux besoins de tous.

Nous voulons développer dans ce qui suit, quelques unes des propositions C.G.T., pour le développement économique régional:

BESOINS ENERGETIQUES

- La création d'une centrale thermique de 600 MW utilisant le charbon de CARMAUX.

Ce projet du Syndicat C.G.T. correspond à une prise en compte des besoins des salariés et aux impératifs économiques liés à la durée de vie de l'outil de travail (pérennisation du site).

Nos besoins énergétiques augmentent chaque année (1992: + 3,2 %) et à l'horizon 2000 notre parc électrique national ne suffira plus pour faire face à cette croissance.

La mission de Service Public d'E.D.F. est avant tout de répondre à l'attente industrielle, mais aussi et surtout à celle des usagers, à leurs besoins croissants de confort.

Les directions d'E.D.F. veulent mettre en place dans notre région deux centrales à minima de 300 MW,

consommant du fuel. Ces unités de production ne créeraient seulement que 2 emplois par site. Dans le même temps, le gouvernement vient d'instaurer le tarif "Bleu-Blanc-Rouge" qui conduit à facturer le KW/H 22 jours de l'année les plus froids à 4 francs au lieu de 63 centimes actuellement. La population de notre pays ne peut accepter de telles directives arbitraires et ségrégatives pour les usagers.

Nous devons diversifier nos sources de production, le charbon est un moyen d'avenir assurant le maintien de notre indépendance énergétique.

Une centrale sur notre région, au-delà de la fourniture d'électricité, contribue au développement des secteurs industriels, commerciaux, permet l'essor économique et social de notre région, du pays et de surcroît amène de véritables coopérations industrielles entre départements, régions.

La construction de cette centrale dans le Tarn enrayera immédiatement le plan de casse des Houillères du Carmausin, du Centre Midi, pérennise celles-ci et appelle de véritables coopérations inter bassins donnant un souffle nouveau à l'extraction du charbon français.

En 1991, la consommation nationale de charbon était de 32 MT (millions de tonnes) pour seulement 11 MT provenant de notre sous-sol.

Les recherches géologiques et minières indiquent que les capacités en minerai contenu dans notre sous-sol peuvent faire face à plusieurs décennies d'exploitation.

En préparant de véritables

pôles d'industrialisation répondant à de multiples besoins nouveaux, cela éviterait toute désertification industrielle, commerciale de nos départements ainsi que toute rupture brusque sur les plans économiques et sociaux que subit notre région. Telle la revalorisation des résidus de combustion servant à l'élaboration de meilleurs ciments, assurent les remblayages des routes, autoroutes et favorise la recherche de composants divers telle que la fumée de silice contenus dans les cendres et qui interviennent dans les nouveaux concepts d'aérospatiale (construction nez de fuselage des avions de chasse, bords d'attaque des ailes des avions civils).

La construction d'une centrale de 600 MW engendre la création des emplois suivants (compte-tenu des emplois induits):

- 500 bâtiment travaux publics pendant 5 ans,
- 200 emplois permanents E.D.F. Centrale qui induisent: 600 emplois,
- 800 emplois à la Découverte de Carmaux exploitation des deux fosses qui induisent: 2400 emplois.

TOTAL:

- 4 500 emplois sur 5 ans et
- 4 000 emplois permanents.

Cela permettrait une relance économique substantielle immédiate qui se traduirait en milliers d'emplois sans oublier les artisans, les entreprises sous-traitantes qui verraient un nouvel essor.

Le développement de tous ces secteurs industriels permettraient de répondre aux besoins d'Université 2000 et procurerait de

formidables "outils" de recherche pour les ingénieurs de la nouvelle Ecole des Mines.

Cela assurerait le développement des collectivités qui verraient un renflouement non négligeable de leurs caisses grâce aux taxes professionnelles servies par les différentes entreprises. L'actuelle Centrale d'Albi a versé près du milliard de centimes pour l'année 1991.

Cela assurerait une réponse aux besoins sociaux à partir des salaires (fiscalité) et des richesses créées (salaires différés) ainsi qu'une réponse aux besoins vitaux par le salaire et la production.

Production hydraulique.

La mise en oeuvre de deux projets de construction et de surélévation de barrages (Aulus-Agnesserre, Araganet-Oredon), que soutiennent les syndicats C.G.T. d'E.D.F. Sud, permettraient la création d'emplois, pour la réalisation du chantier, mais aussi à E.D.F. pour la maintenance et l'exploitation, le développement des activités et des services publics au niveau local.

TEXTILE

-La création d'un pôle filature, tissage, confection pour les tissus administratifs à Lavelanet, proposée par l'U.D. de l'Ariège et la Fédération C.G.T. Textile.

Cela permettrait d'assurer le développement de l'outil de

travail que constitue actuellement CHARGEURS, de mettre un frein aux suppressions d'emplois, de développer les productions et les diversifier. Ainsi serait conservé et développé le savoir-faire textile, lié à une politique de formation ambitieuse et des capacités techniques et créatives possibles dans ce secteur, on pourrait s'orienter vers la création de tissus dits techniques (vêtement de travail, tissus anti-bactériologiques-nucléaire, automobile...), permettant le développement à long terme des capacités textiles.

INDUSTRIE PAPETIERE

La création d'une zone industrielle papetière en COUSERANS avec l'implantation d'une machine à papier proposée par la FILPAC-C.G.T.

Cela permettrait d'utiliser un site proche des matières premières (bois), le savoir-faire des ouvriers papetiers, les infrastructures existantes, développer les productions nécessaires aux besoins, pérenniser l'emploi menacé, le développer.

- 1 emploi dans le secteur de la papeterie induit, sept emplois en amont et en aval.

AERONAUTIQUE

° Poumon de l'économie régionale, il est nécessaire d'oeuvrer au développement de cette industrie en maintenant et en rééquilibrant les parts de productions françaises dans le programme

AIRBUS, en maintenant l'assemblage de tous les AIRBUS à TOULOUSE, en lançant l'avion de 100 places en coopération.

Dans le cadre de la crise actuelle qui conduit l'aérospatiale à recourir au chômage partiel, à l'intensification du travail et à flexibiliser l'emploi, à mettre en difficulté, par le retrait des charges, les entreprises de sous-traitance régionale.

Il est urgent, face aux besoins en avions de transports civils bien réels et importants, d'investir dans l'emploi, d'embaucher au lieu de licencier.

De même que les gains de productivité devraient se traduire par un allègement du travail de l'homme, au lieu d'alimenter la seule rentabilité financière.

Dans cette perspective, le Syndicat C.G.T. de l'Aérospatiale propose:

- d'embaucher au lieu de recourir aux heures supplémentaires, créerait 116 emplois nouveaux,

- d'embaucher pour réduire le temps de travail de 2h /semaine sans perte de salaires, créerait 261 emplois nouveaux,

- d'embaucher 1 000 jeunes pour permettre le départ de 1000 salariés en pré-retraite

B.GRAU.
Syndicat EDF ALBI,

M.BERNARD..

**Installer une zone papetière
à Saint-Girons**

**Airbus A321 à Hambourg :
coopération ou domination ?**
Agir contre le chômage

Rassemblement de la CGT

**Propositions pour le textile
en Pays-d'Olmes**
à Toulouse

Albi-Carmaux

Quel avenir pour le Bassin ?

**Les cheminots
ouvrent un débat sur
les transports**

SERVICE PUBLIC ET CONTRAT - PLAN

Le lien n'est pas - à priori - évident. Et, pourtant à regarder de plus près, il y a bien interférence, action directe de la politique régionale (et donc du budget) mise en oeuvre sur les Services Publics, comme le montre l'examen du budget régional préparatoire au plan.

Et ce, pour, au moins deux raisons majeures.

- Le budget régional est un indicateur en tant que réponse aux besoins sociaux,

- il détermine une action économique, un financement public dont chacun comprend bien le rôle déterminant pour le salarié contribuable, mais aussi, le salarié usager du Service Public.

Le Budget 93 de la Région est au regard de ces deux questions majeures pour les salariés, significatif. Non seulement, il porte en lui les germes d'un affaiblissement important de notre potentiel régional dans les secteurs productifs: Industrie, agriculture et donc des perspectives d'emplois dégradés, mais de plus, il traduit une volonté d'exercer une pression supplémentaire, insupportable, sur la satisfaction des besoins sociaux les plus élémentaires, au travers d'une

fiscalité alourdie, mettant en cause le pouvoir d'achat, les conditions de vie, des populations de Midi-Pyrénées.

C'est un budget "MAASTRICHTIEN", au service du capital, tournant résolument le dos aux problèmes de la région: - agriculture - industrie - aménagement du territoire - ruralité etc... un budget d'intégration européenne.

Quand les grands postes d'investissements - affaires économique, agriculture, aménagement - sont marqués du signe moins (entre 0.6 % et 32.2 %), ce sont autant de coups portés au développement des capacités productives de nos départements et donc au service public. Il y a bien là action convergente de la région et de l'Etat, pour aller vers un service public rabaugri, réduit aux fonctions régaliennes.

La droite, aujourd'hui au pouvoir, a clairement annoncé la couleur: réduction drastique du budget de l'Etat et par conséquent des services publics notamment au travers des masses salariales.

Privatisations, transferts d'activités au privé, sont aux calendriers des ministres - n'est-il pas significatif qu'il n'existe qu'un ministre de l'Industrie, des Postes et Télécom... - un terrain déjà largement préparé par les politiques antérieures.

Certes, la région a depuis longtemps, pris le relais et les transferts financiers, sont un des axes majeurs de son intervention, SNCF, Equipement, Education, Santé,... sont autant de domaines où la région, - notamment depuis la présidence de CENSI - se substitue voir précède à l'action de l'Etat. Le

"trop d'Etat", devient en l'occurrence le "Plus de transferts, le plus d'Impôts et le moins de moyens". Pour tous: le contribuable, le salarié, l'usager, les collectivités territoriales, le Service Public.

Car au fond, la question qui nous est posée n'est pas tant le service public, que la problématique de sa gestion et de ses moyens.

Dans tous nos départements, nous connaissons les expériences de regroupements, polyvalence, diversification, les premiers ébauches de "Maison du Service Public", quand il ne s'agit pas purement et simplement de suppressions. Toutes sans exception, se soldent au bout du compte par un moins pour les salariés, moins pour l'usager.

Dans le cadre des orientations du contrat, alors que la demande sociale est forte, est affiché l'objectif de maintenir des services publics notamment en milieu rural.

Dans les faits, il s'agit du maintien d'un niveau minimum de service au public pour maintenir "l'attractivité des zones rurales en difficultés".

C'est donc une nouvelle dégradation qui est programmée dans le cadre du contrat Etat-Région.

Nous avons-là un énorme champ revendicatif à couvrir. Besoins des salariés du Secteur Public, besoins des populations sont étroitement liés, peuvent et doivent s'exprimer dans les luttes aux formes diverses, adaptées aux circonstances. Mais si nous ne prétendons pas détenir raison en toutes choses, il n'en reste pas moins vrai que beaucoup dépend de nous, de nos organisations, de nos syndiqués, là

où ils se trouvent. Les convergences naissent où s'expriment les besoins.

Le Service Public, ce n'est pas que l'affaire de ses salariés, c'est aussi l'affaire de tous: salariés du privé et usagers.

Il est tout à la fois condition et résultante du développement économique. Et à ce titre-là, le Budget Régional est inacceptable; il nous appartient de le dénoncer, de le combattre, pas seulement dans le C.E.S.R., mais partout, c'est-à-dire, dans chaque lieu de travail parce qu'il est porteur d'affaiblissement, marqué de l'exigence de rentabilité financière et donc en contradiction avec l'ensemble des besoins sociaux.

Michel SALVAYRE,
Secrétaire de l'U.D. de
l'AVEYRON.

EXIGEONS DES MOYENS POUR L'ÉCOLE



EDUCATION

FORMATION:

DES SUCCES

POSSIBLES !

Les questions de la formation constituent bien un enjeu central et cela pour une raison de fond: le niveau de formation des salariés, leur capacité à mettre en oeuvre des compétences, des savoirs, des techniques est devenu l'élément le plus décisif pour le fonctionnement des entreprises et plus généralement le rayonnement d'un pays et de son appareil économique.

Il est tout à fait compréhensible qu'un tel enjeu soit l'objet d'un immense conflit d'intérêts entre patronat, gouvernement et salariés.

Cette formation qu'elle soit initiale ou continue dans quel sens doit-on le conduire? pour quels objectifs!

A partir des besoins réels et concrets comment les

salariés de différents secteurs peuvent engager en coordination, une participation sur ces questions avec des propositions?

Exemple:

Les luttes des salariés de l'habillement et du textile, se conjuguent au passé mais aussi hélas au présent, pour la défense de l'emploi et de cette industrie.

Récemment Henri Weil, Président de la très patronale Union Française des Industries de l'Habillement, déclarait :

" Les vêtements haut de gamme qui exigent des réassortiments fréquents, seront longtemps encore fabriqués en France. Ce qui suppose des entreprises flexibles et une formation du personnel".

Ce qui signifie bien que les besoins en formation de la profession existent. Or à quoi assistons-nous? Les élèves de lycée professionnel, après l'obtention du BEP "Fabrication de vêtements sur mesure", sont obligés de poursuivre leurs études à Nice, Perpignan, Bordeaux, ce qui entraîne pour les familles des dépenses supplémentaires. La filière de formation n'est pas complète parce que le bac professionnel "Artisanat et Métier d'Art - option vêtement et accessoire de mode" (une division de 24 élèves), n'existe pas sur l'Académie de Toulouse.

Les enseignants de LEP qui disposent d'un savoir-faire

d'une équipe pédagogique compétente sont intéressés par la mise en place de la filière complète de formation, d'autant plus que pèsent sur eux des suppressions d'emplois.

Les salariées de la profession, les enseignants, les parents d'élèves exigent de l'Académie, la création à Toulouse de ce bac professionnel qui incontestablement correspond à une nécessité et un besoin urgents.

De nombreuses initiatives ont eu lieu enseignants, parents, élèves d'une part, SDEN 31 - Syndicat Habillement Haute-Garonne - Groupe C.G.T. C.E.S.R. d'autre part, elles ont permis d'aboutir à la création de ce bac professionnel revendiqué par tous ! Un succès important, résultat de deux années d'efforts à l'initiative de la C.G.T.

Cette expérience montre qu'il est possible d'aboutir. La situation de notre région avec Toulouse 2ème ville universitaire, pôle de recherche important, élevée au rang de pôle universitaire européen, le plan Université 2000 consacré dans le contrat plan Etat-Région, poussent à une délocalisation universitaire accrue et sans moyens, intégrant de nouveaux transferts de charges pour la région, exige d'intégrer ces questions de la formation et des besoins à satisfaire au centre de notre démarche revendicative et de notre bataille pour l'emploi.

G.LAGIER-UGICT PTT.

AMENAGEMENT

DU TERRITOIRE:

LES TRANSPORTS

FRET

MARCHANDISES

Les transports, de par leur fonction, occupent une position stratégique dans le maillage du territoire régional et national. Ainsi pour les distributeurs et les industriels, la qualité des dessertes de transport est le premier des trente sept critères prioritaires pour la recherche d'une nouvelle implantation. Dans ce cadre, le transport marchandise est indissociable du transport des personnes.

L'arrêt des dessertes marchandises par la SNCF dans trois départements de Midi-Pyrénées (Gers, Aveyron, Lot), la perspective d'une plate-forme multimodale de fret unique et régionale à Castelnau d'Estreponds, n'est pas sans poser problème par rapport à l'aménagement du territoire, à la nécessaire déconcentration productive pour enrayer la désertification et revivifier le territoire régional.

D'autre part, la concentration dans un lieu unique de tout le trafic de la métropole régionale, n'est pas sans soulever de nombreuses questions au moment où la plupart des experts projettent une saturation prochaine des roades toulousaines.

Faut-il céder aux seuls

arguments de rentabilité financière qui structure le projet de la plate-forme de Castelnau et à la volonté évidente des lobbies routiers de contrôler tous les flux marchands existants ou à venir, ou bien opter pour un système plus éclaté dont la productivité ne sera pas aussi performante, mais dont l'efficacité économique, la rentabilité sociale, l'aspect structurant, la solidarité régionale qu'en résultera, son impact écologique, la santé, la moindre consommation d'énergie, sont des éléments monétaires et non monétaires à faire valoir.

NOS PROPOSITIONS.

- Utiliser la plate-forme multimodale de St Jory et ses chantiers rails/route au maximum de ses possibilités.
- Vivifier les zones de transits existantes (Raynal, Launaguet, Marché d'Intérêt National, St-Cyprien, Larrieu, Bois-Vert, Montaudran-Labège),
- Utiliser les halls de stockage existants,
- Développer la logistique et les services complémentaires,
- Développer des plate-formes multimodales dans les départements, performantes et rattachées aux axes de transits porteurs.

TRANSPORT DE PERSONNES:

L'agglomération Toulousaine

Les transports urbains dans l'agglomération toulousaine, font l'unanimité quant à leur inadaptation aux besoins découlant de l'évolution des lieux de production et

d'habitation de l'explosion démographique, liée à l'exode rural.

Il convient donc de structurer tous les systèmes existants (rail, bus, métro), s'inscrire dans un plan d'ensemble des transports pour l'agglomération, en utilisant au maximum les potentialités de chaque technique et leur mise en complémentarité.

La C.G.T. met en débat ses propositions présentées au CESR et discutées dans un premier colloque le 5 Mars à Toulouse à l'initiative du Comité d'Etablissement des Cheminots:

- Reculer les péages à environ 40 kms de Toulouse,
- Création d'une ceinture ferroviaire du Grand Toulouse,
- Réalisation de gares de correspondances SNCF/BUS/METRO,
- Créations d'arrêts supplémentaires, de parkings de captation,
- Titre unique de transport pour tous les modes avec participation financière des employeurs.

Les propositions mises en débat parmi les salariés de l'agglomération doivent être encore plus portés par les luttes, dans le cadre de notre démarche revendicative. Et ce d'autant plus que de nombreuses luttes ont eu lieu dans la période pour "ne pas payer pour aller travailler" avec les salariés du centre ville, autour de la question des parkings payants.

LES TRANSPORTS REGIONAUX

Les collectivités territoriales ont en charge la gestion et

l'organisation des transports régionaux.

Sur la région Midi-Pyrénées, les élus politiques et la Direction SNCF, compte-tenu des besoins énormes qui existaient, ont fortement augmenté l'offre ferroviaire et routière, répondant partiellement à l'attente des usagers.

Mais contrairement aux affirmations des uns et des autres, les besoins sont loin d'être satisfaits, notamment du point de vue du cadencement des dessertes inter-urbaines, du confort, de la durée des déplacements, du maillage entre grandes lignes et trains régionaux.

D'ailleurs de nombreuses luttes se déroulent dans notre région pour exiger la satisfaction des besoins de transports, mis en cause par la politique de la SNCF de suppression de lignes, de fermetures de gares, dans l'Ariège - le Lot - le Tarn...

Ces besoins de transports collectifs se sont accrus notamment avec la concentration des activités sur l'agglomération régionale et la désertification rurale qui pousse à l'exode. Ces parcours journaliers sont de plus en plus longs et pénibles.

La position de l'Etat au travers du contrat de plan qui a figé l'enveloppe budgétaire propre à ce type de trafic, se traduit par un transfert de charges de plus en plus important vers les régions.

En acceptant ces transferts de charges nouveaux, les encourageant même, la région, ses élus ont été conduits à modifier la politique en matière de transports régionaux. Ainsi, face aux limites de la pression fiscale régionale, mais aussi par les choix politiques d'intégration européenne, elle privilégie donc les investissements sur les infrastructures à grande vitesse qui sont de la compétence de l'état, au détriment de la satisfaction des besoins de transports régionaux de la population de Midi-Pyrénées.

Cette politique régionale, liée à la stratégie de la SNCF de casse de l'emploi et de deshumanisation de l'entreprise, va conduire à de nouvelles difficultés pour les usagers.

A partir des luttes des usagers et des salariés de la SNCF, il convient de développer un mouvement encore plus large mettant en oeuvre de véritables solutions au travers d'un plan de développement du transport régional à partir des besoins des populations, prenant en compte:

- La connexion avec le réseau TGV et trains grandes lignes,
- Les relations inter-régionales de proximité,
- Les besoins intra-régionaux (agglomérations, relations inter-villes, rurales.

Les concours de l'Etat doivent être redéfinis compte-tenu des bouleversements économiques et sociaux.

Les investissements régionaux doivent concourir à une amélioration quantitative du confort, de la rapidité, du cadencement, sur toutes les lignes régionales, opter résolument contre la déshumanisation du service public, concourir au développement industriel et économique du tissu régional.

Dans ce cadre, la bataille engagée par les salariés de SBRF et d'Alstom dans les Hautes-Pyrénées, en coopération avec les cheminots pour la fabrication dans notre région du futur train express régional, prend toute sa signification. Un exemple de coopérations et de convergences de lutte à développer!

J. BONNET
Syndicat Cheminots
CAPDENAC.



BESOINS

DE

SANTE

EN

MIDI-

PYRENEES

Parmi les orientations du Budget régional 93, l'objectif affiché, était de "veiller au maintien des services de santé de proximité, notamment dans les zones rurales éloignées des centres médicaux régionaux".

Dans les propositions de l'état pour le plan régional, il est proposé de maintenir un niveau minimum de services publics afin de conserver aux zones en difficulté leur attractivité".

Dans le domaine de la santé le principe d'égalité aux soins n'est pas posé dans le cadre d'une réponse aux besoins des populations de Midi-Pyrénées par la création d'équipements modernes qui s'avèrent nécessaires et urgents avec des personnels en nombre suffisant.

Les orientations proposées s'inscrivent bien dans l'objectif de maintenir un service public minimum dont la préoccupation essentielle est le temps mis par les usagers pour y accéder!

Belle conception du progrès et de la justice sociale.

Pourtant les besoins sont immenses:

- Services d'urgences, des maternités de proximité. En introduisant la notion du coût et de quota (300 accouchements pour maintenir une maternité), la réforme hospitalière menace directement les centres de St Affrique, Mazamet, Condom, St Girons

- Une plus grande diversité, une meilleure qualité de soin préventive développées dans chaque hôpital local. Au lieu de créer ces services, les malades voyagent souvent péniblement jusqu'au CHU pour y trouver les soins nécessaires.

- L'hôpital public, doté d'un très haut niveau de technicité et de compétence, n'a plus obligation de traiter toutes les pathologies. La "complémentarité public/privé est en fait une vaste exploitation des secteurs pouvant être "rentables", par les entreprises privées. Plus! la notion de rentabilisation devient un critère de fonctionnement des hôpitaux publics!... complètement dévoyés de leur mission de service public!

- Il faut rappeler la suppression de 60 000 lits au niveau national.

- Il faut dire aussi que des départements de Midi-Pyrénées sont reconnus par les DDASS comme déficitaires en nombre de lits de long séjour. Ces DDASS participent à la mise en place de "réseaux" d'aide à domicile, répondant, par les services privés et associatifs à une demande qu'ils ne peuvent souvent pas satisfaire. Les personnes âgées dépendantes ont réellement besoin d'un service public de long séjour.

- N'oublions pas non plus la sectorisation de la psychiatrie, mise en oeuvre avec un personnel trop peu nombreux: il arrive que des malades soient en danger, alors que ces services de soins devraient être plus près d'eux.

Les luttes des personnels ont exprimé tout cela en 88 et 91. Evolution depuis, certes, mais sûrement pas progrès; pour les infirmières, notamment: un diplôme unique, non valorisant; des actes infirmiers plus nombreux et complexes, impliquant une charge de travail accrue; un manque de personnel criant.

On arrive inévitablement à la délégation des actes infirmiers, à la catastrophe de Draguignan, et à la clé, à la sanction pénale!

Situation de danger donc, pour les malades et le personnel... et culpabilisation de tous, bien entendu.

La réponse aux besoins de santé pose bien sûr la question de la Sécurité Sociale, de son devenir face aux attaques multiples dont elle est l'objet afin d'instaurer durablement un système de soins à deux vitesses.

D'où l'urgence que nos luttes soient porteuses des besoins et aspirations en matière de santé, protection sociale des salariés et des propositions que fait la C.G.T. pour une Sécu de demain!

Nous avons besoin de mettre en oeuvre une plus grande coopération entre les personnels de santé et les élus à la CRAM.

Il faut savoir qu'en Midi-Pyrénées ce secteur de la santé, de l'action sociale et de la sécurité sociale, occupe 113 000 salariés soit 12 % de l'emploi total régional. Dans certains départements de notre région, il constitue l'un des secteurs d'activité principaux.

D'autre part les luttes et initiatives multiples prises dans le cadre de l'élaboration du schéma régional d'organisation de la santé par la DRISS ont permis des avancées, de bloquer le processus.

Il est encore possible de peser sur les choix! On peut gagner!

Impliquer les populations pour faire barrage aux "restructurations" catastrophiques, qui les privent des services de soins de proximité (par

exemple la maternité de Condom, celle de St-Girons, les urgences de Mazamet), les personnels s'y investissent en tant que force de propositions.

Force qui peut être énorme, si elle s'associe à celle de l'ensemble des salariés du service public: dans chaque département, là justement où l'on subit la précarité, le chômage, la casse des services publics faisant écho à la casse industrielle; chaque UD s'inscrivant dans cette mobilisation de longue haleine. Saluons des temps forts de 92 en Ariège, dans le Lot, le Tarn-et-Garonne.

Continuons à faire vivre cette mobilisation, à faire déboucher sur des actions plus vastes pour l'emploi, en réaffirmant et c'est essentiel, l'unicité des enjeux économiques et sociaux.

H.PINARD
Syndicat Hopital de Foix.

LA
CGT
POUR NE PAS
PERDRE SA VIE
A LA GAGNER!



QUI

FINANCE

LES CHOIX ?

Dévoyée progressivement dans ses finalités, la décentralisation l'est tout autant dans ses moyens. L'Etat l'utilise ouvertement pour mettre à la charge des collectivités locales - et spécialement des régions - des dépenses lourdes qu'il assumait de tout temps (éducation - formation - communications - santé). Il récupère ainsi sur le contribuable local les ressources importantes que lui font perdre l'harmonisation des fiscalités européennes et sa propre politique de réduction massive du prélèvement sur les entreprises et d'exonération progressive des revenus du capital.

Nous fûmes longtemps seuls à dénoncer le phénomène.

Puis des voix s'élevèrent, au C.E.S.R. par exemple.

On relève désormais des protestations plus larges qui, pour verbales qu'elles restent, n'en témoignent pas moins que le malaise gagne.

Une étude commandée par l'Association des Présidents de Conseils Généraux prévoit pour l'avenir "une augmentation du produit de la fiscalité locale de plus de 9 % par an, de sorte que toutes les circonstances sont réunies pour aboutir à un scénario intolérable...".

Le Groupe d'Etude et de réflexion interrégional (GERI) révèle quant à lui que de 1976 à 1989, le budget global des investissements de l'Etat a baissé de 28 % (de 64.52 Mds à 50.09 Mds de F). Plus caractéristique encore, pour les 7 fonctions qui constituent "l'axe structurant du développement économique et social, autour duquel viennent s'agréger les financements des collectivités", les dépenses de l'Etat ont baissé, dans la même période, de 50 % tandis que celles des collectivités locales augmentaient de 13 %. De sorte que la participation de ces dernières, pour ces 7 fonctions, était par habitant, 4 fois celle de l'Etat.

C'est sans doute parce qu'une limite est atteinte qu'on a vu pour la première fois le Conseil Régional dénoncer cette situation dans son rapport de présentation du budget 1993. Il a même dévoilé dans sa séance du 31 mars dernier, comment l'Etat s'arrange pour ne pas compenser aux collectivités les abattements d'impôts locaux qu'il accorde, notamment aux entreprises. Il en résulte:

- que la région s'endette pour payer ce qui ne lui reviendrait pas (routes, retard des lycées, universités...)

- qu'avec la charge de la dette qui en résulte, cela représente près de la moitié du budget régional (44 à 45 %).

Le résultat est que la région se trouve financièrement à bout de souffle.

En 1989, on fit beaucoup de bruit sur une "opération vérité" qui aboutit à augmenter la fiscalité de près de 40 %, moyennant quoi on s'engageait à limiter les aug-

mentations de taux à venir à 3% l'an et à renoncer désormais à l'emprunt.

Depuis, la fiscalité a augmenté de 35 % de plus que prévu avec deux poussées importantes ces deux dernières années et notamment 26 % de plus pour les impôts directs en 1993.

On nous dit souvent que les taux régionaux sont faibles par rapport à ceux des autres collectivités. C'est oublier qu'ils ne s'appliquent pas à quelques centaines ou quelques milliers, mais à 2.5 millions d'habitants, ce qui a pour résultat de constituer des sommes très appréciables.

On ne peut ignorer au surplus qu'il s'agit d'un phénomène cumulatif: les départements, comme les communes, n'ont d'autre possibilité, face à des charges croissantes, que d'aggraver la même fiscalité, qui a pour caractéristiques:

- d'accentuer les transferts d'impôt des entreprises sur les particuliers,

- d'être totalement déconnectée du développement économique régional et de l'évolution du pouvoir d'achat,

- de peser désormais sur les ménages plus que les impôts directs d'Etat, par exemple que l'impôt sur le revenu.

Et Midi-Pyrénées progresse vite au palmarès des hausses fiscales. Un temps à la traîne, il se situait l'an dernier au 8è rang pour la Taxe d'habitation, au 7è rang pour le Foncier bâti et au 4è pour la taxe professionnelle.

Et nous allons sans doute gagner des places en 1993.

Par contre, nous étions au 15è rang pour les bases de la Taxe

d'habitation, au 11^e rang pour le Foncier bâti et au 17^e pour celle de la Taxe professionnelle. Ce qui situe clairement notre retard relatif, notamment au plan économique.

Cette pression sur les contribuables n'empêche pourtant pas le budget régional de rester lourdement déficitaire.

Il a fallu emprunter 572 million de Frs en 1992, il est prévu 493 millions de Frs en 1993, soit près de 20 % du budget.

Et ce n'est pas fini, car il faudra continuer à se substituer à l'Etat pour les Universités, probablement la Santé... Et il faudra alimenter le prochain contrat avec l'Etat et les autres Collectivités Locales, si on ne veut pas que le Plan régional sur lequel on fait beaucoup de bruit, ne reste ce qu'il est pour le moment, un catalogue de vœux, au surplus discutables.

Avec quoi payer, telle est la question qu'il faudra bien parvenir à résoudre. Chacun reconnaît à la fois la réalité de l'impasse financière et à partir de là, la nécessité de parvenir à une réforme fiscale profonde aboutissant à une redistribution des moyens financiers entre l'Etat et les collectivités, en fonction des compétences respectives qu'on leur affectera et sans augmentation du prélèvement global.

Ce principe généralement admis, il est évident que les solutions respectives diffèrent et sont à la limite radicalement opposées.

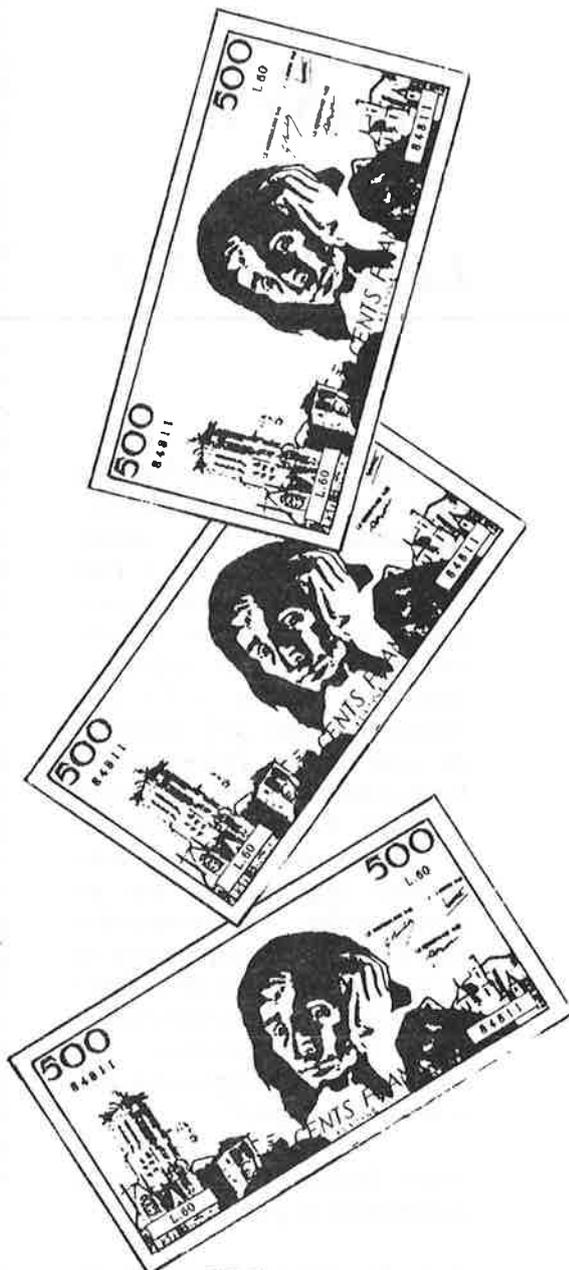
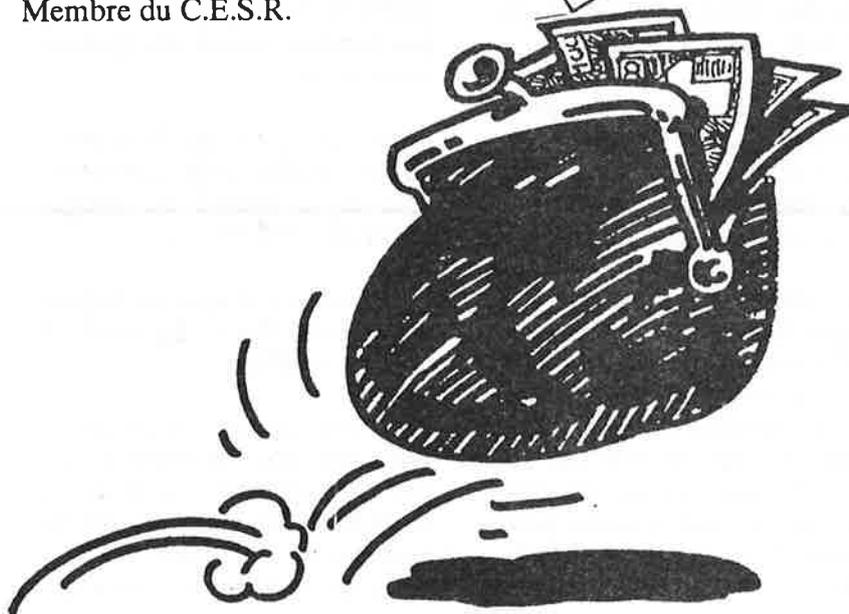
N'ayant pas quant à nous l'illusion qu'une telle réforme va être entreprise dans le contexte actuel, nous appelons à la réflexion sur quelques idées essentielles:

- nécessité d'une action massive et soutenue pour faire percevoir, freiner, faire régresser si possibles les énormes transferts de charges de l'Etat.

- fonder la fiscalité régionale sur un renforcement de la Taxe professionnelle par l'intégration dans les bases des actifs financiers qui représentent aujourd'hui 949 Mds F (35.4 % des richesses produites contre 2.4 % en 1973). Ceci permettrait de tripler les bases de la Taxe Professionnelle, d'en affecter une part aux communes qui n'ont rien sur la base des salaires de leurs résidents, d'alléger les impositions des ménages. A noter que ceci ne devrait pénaliser - au contraire - aucune des entreprises non spéculantes, et c'est en générale le cas des petites.

- organiser, au lieu de la compétition actuelle qu'on leur impose, une véritable coopération et une solidarité entre les régions, au travers d'un fonds spécial alimenté soit par l'Etat soit par la Taxe Professionnelle (ou les deux).

Roger LOUBET,
Membre du C.E.S.R.



QUELLE

DEMARCHE

REVENDICATIVE

SUR LE TERRAIN

DE LA REGION.

Tout ce qui précède met bien en évidence:

- des besoins immenses à satisfaire,

- des richesses, atouts régionaux sacrifiés alors que des possibilités de développement existent,

- des luttes nombreuses, des succès possibles !

Enfin, le terrain de la région comme un lieu décisif de la mise en oeuvre de notre démarche revendicative démocratique du 44ème Congrès.

Et cela à double titre. Les forces politiques et patronales, on l'a vu, en font un lieu déterminant dans l'intégration européenne et pour la mise en oeuvre de leurs objectifs.

Les conséquences sont désastreuses pour notre région et sa population. Il faut les combattre !

Les luttes des salariés, usagers, agriculteurs, leurs as-

pirations sont fortes pour vivre et travailler dignement, à l'image de la riposte énorme de toute une population, qui à ST-GAUDENS, a fait reculer un groupe tel que Pechiney. Elles témoignent que le mot d'ordre **VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS**, né dans notre région, qui a fait le tour de France, demeure plus que jamais enraciné et vivace dans les conditions d'aujourd'hui.

Cela doit nous inciter à déployer de manière encore plus forte notre démarche au centre de laquelle les besoins des salariés. Ces besoins ont une réalité concrète, salaires-emploi, conditions de travail - qualifications, bien sûr mais pas seulement! logement, transports, accès aux services publics, conditions de vie, d'environnement, santé constituent des éléments déterminants de la vie des gens. C'est donc dans une cohérence d'ensemble que nous devons faire vivre notre démarche d'autant que nos propositions de développement, si elles s'appuient sur ces aspirations fortes, sont des éléments de réponses et de progrès face à la situation que vivent les salariés, la population.

C'est vrai pour l'emploi, pour les conditions de vie, de travail!

La question décisive est bien le rapport de forces, celle du mouvement social pour imposer des choix conformes aux salariés.

Les luttes dans notre région qui englobent toutes celles qui ont lieu à l'entreprise, dans la localité, le département pour la défense de la gare, comme à VARILHES, ou la défense de l'emploi à ST-GAUDENS, sont un élément de ce

mouvement social et du rapport de forces nécessaires.

Cependant face aux choix politiques pris ici, en Midi-Pyrénées, n'y a-t-il pas à donner plus d'efficacité aux solidarités et convergences de luttes au niveau régional, porteuses d'aspirations et de potentialités fortes:

- pour imposer d'autres choix économiques et sociaux en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, d'équipements, de services, d'éducation, de santé...

- intervenir pour que l'usage des ressources, provenant de la fiscalité payée par les populations soit utilisée pour mettre en oeuvre des choix de développement économique et de progrès social,

- faire en sorte que nos propositions, tel que la création de la Centrale d'ALBI de 600 MW, qui se gagnera dans le cadre d'un rapport de forces ici, soient portées de manière plus forte et par le plus grand nombre!

Ainsi sont les enjeux de la démarche revendicative régionale !

Martine BERNARD

